

bulletin d'info D genres D sexualités

printemps 2026



De Stonewall aux lieux de travail : L'Union syndicale Solidaires en marche pour les droits des personnes LGBTQIA+

Alors que le 17 mai approche et que commencent les Marches des Fiertés 2026, l'Union syndicale Solidaires appelle à se mobiliser pour les droits des personnes LGBTQIA+. Entre mémoire des luttes et urgences syndicales, nous rappelons que les Pride ou marches des fiertés sont nées de révoltes contre l'oppression, des révoltes qui doivent aujourd'hui gagner nos entreprises et nos administrations. Chaque année, les cortèges colorés des Marches des Fiertés parcourent nos villes. Ces manifestations sont le prolongement d'une lutte pour la survie et la dignité, entamée il y a plus d'un demi-siècle.

Union
syndicale
Solidaires

Lettre d'info de la commission Genres & Sexualités
de l'Union syndicale Solidaires – 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
solidaires.org

Un héritage de révolte : De Stonewall à nos jours

Il est essentiel de se rappeler que la première « Pride » n'était pas un défilé, mais une émeute. Dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, un groupe de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres se rebellent contre les forces de police venues faire une descente au Stonewall Inn, un bar gay de New York situé dans Christopher Street.

C'est cette étincelle de résistance qui a donné naissance au mouvement moderne de défense des droits humains fondamentaux pour les personnes LGBTQIA+. Pour Solidaires, cet héritage est aussi syndical : c'est l'histoire de personnes opprimées qui s'organisent collectivement pour arracher des droits face à un système qui les marginalise.

Le travail : Un bastion persistant des discriminations

Pourtant, malgré ces décennies de lutte, le monde professionnel demeure l'un des lieux où la haine s'exprime le plus violemment. Selon les rapports 2025-2026 de la Défenseure Des Droits et de SOS Homophobie, le travail est le 4^e lieu le plus recensé pour les LGBTQIA+phobies.

Le constat est : 1 jeune sur 2 (18-34 ans) a subi une discrimination lors de sa recherche d'emploi ou du déroulé de sa carrière. Qu'il s'agisse de harcèlement (49 % des cas signalés), d'« outing » forcés ou de blocages de carrière, la réalité est celle d'une souffrance au travail qui mène trop souvent à la précarité. L'Union syndicale Solidaires le rappelle : les employeurs ont l'obligation légale d'assurer la sécurité physique et mentale de tous et toutes. L'inaction est une faute.

Face à l'extrême droite, l'urgence de l'unité

Le contexte politique de 2026 renforce l'urgence de notre mobilisation. La montée de l'extrême droite, qui s'approprie le débat public, libère une parole violente et multiplie les attaques contre les personnes trans et les droits reproductifs. Historiquement, l'extrême droite a toujours été l'ennemie des libertés : elle divise les travailleurs et travailleuses pour affaiblir notre camp social. Solidaires s'inquiète particulièrement pour les personnes LGBTI+ migrantes, cibles de politiques xénophobes qui les privent de leurs droits les plus élémentaires.

Nos revendications :

Nous ne marchons pas seulement pour la mémoire, mais pour transformer la société. L'Union syndicale Solidaires exige :

Travail et État civil

- **Le respect immédiat de l'identité** : Le droit au respect du prénom et des pronoms d'usage dans toutes les entreprises et administrations.
- **Des transitions simplifiées** : Le changement d'état civil libre et gratuit par simple déclaration en mairie, sans psychiatrisation ni judiciarisation.
- **Une mention « autre genre »** : La création d'une mention neutre sur les documents d'identité pour sortir du binaire imposé.

Santé et Autodétermination

- **Droit des personnes intersexes** : La fin immédiate des mutilations et traitements hormonaux non consentis. L'autodétermination doit être la règle.
- **Droit des personnes trans** : Le remboursement à 100 % des frais médicaux de transition
- **Droits reproductifs** : La PMA pour toutes, sans exclusion des personnes trans. Ainsi qu'un accès libre et gratuit aux options de préservation de la fertilité et de conservation des gamètes pour les personnes trans et intersexes.

Solidarité et Moyens Publics

- **Éducation** : Des modules de formation obligatoires sur les problématiques de genre dès la formation initiale et tout au long de la carrière.
- **Service Public** : Le renforcement de l'Inspection du Travail et des moyens pour les associations de lutte contre le VIH/Sida et les LGBTQIA+phobies.
- **Asile** : Un droit d'asile automatique pour les personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

La lutte continue

Les insultes LGBTQIAphobes, même banalisées, sont les outils d'un système que nous combattons. Elles n'ont leur place ni dans nos syndicats, ni dans nos entreprises. Pour Solidaires, l'émancipation sera totale ou ne sera pas. C'est par la lutte collective que nous ferons de l'égalité une réalité sur chaque lieu de travail.





d'État Civil tant pour le prénom (en mairie aujourd'hui) que pour le sexe (encore au tribunal), et sa gratuité (régulièrement menacée), via la campagne #JugePasMonGenre par exemple, l'annonce d'une proposition de loi parmi les plus régressives pour les personnes étrangères et/ou trans, la loi Rodwell, fait craindre un durcissement au contraire des dispositifs actuels, pourtant loin d'être déjà accessibles à toutes.

Le 5 mai 2026, les député-es ont adopté en première lecture la loi Rodwell. Ce vote transforme la menace en une réalité parlementaire imminente, avant son examen par le Sénat prévu à la mi-mai.

Cela conditionnerait toute demande de changement de prénom à la production de son casier judiciaire et son impossibilité pour toute personne étrangère qui n'aurait pas préalablement fait son CEC dans son pays d'origine : il s'agit d'obstructions administratives aux conséquences lourdes dans la recherche d'emploi et de logements par exemple, pour lesquels l'accès est déjà particulièrement difficile pour beaucoup de personnes trans et/ou étrangères, souvent précaires.

Nous n'oublions pas non plus que depuis plus d'un an tout changement de prénom fait l'objet d'un fichage policier systématique. Malgré la mobilisation, le Conseil d'État a rejeté fin 2025 les recours formés par les associations (Toutes des femmes, Acceptess-T, Outrans, SOS Homophobie, Aides, Inter-LGBT et la Fédération LGBTI+), validant ainsi cette surveillance arbitraire.

Cette loi Rodwell prévoit également l'allongement des délais de rétention pour certain-es étranger-es (pouvant aller jusqu'à 210 jours!) ou l'extension des moyens d'hospitalisation forcée en soins psychiatriques. Autrement dit, rien d'émancipateur!

A Solidaires aussi, nous opposons à tout fichage, toute politique raciste et transphobe! Changement d'état civil libre, gratuit et pour toutes! Liberté de circulation et d'installation!

Interdiction marche des fiertés

La saison des marches des fiertés a commencé avec l'interdiction le samedi 25 avril d'une marche à Faches-Thumesnil (Nord), commune nouvellement acquise par un maire d'obédience «divers droite». Nous pensions que cela n'était possible que dans des pays autoritaires où les droits des personnes LGBTQIA sont en danger comme en Russie, en Turquie ou encore en Hongrie. Bien que la mairie ait expliqué cette interdiction ainsi que le retrait du drapeau LGBTQIA du fronton de la mairie pour des raisons techniques, les associations ont malgré tout dé-

filé le 25 avril dernier pour revendiquer leurs droits.

Cet évènement nous rappelle la nécessité de notre Union syndicale de rester vigilante sur les attaques au droit de manifester notamment pour revendiquer le droit des minorités en France et dans le Monde.

N'hésitez pas à envoyer vos photos et témoignages des marches de fierté à :

communication@solidaires.org

Loi Rodwell : danger réel!

Alors que les assos trans et alliées réclament depuis plus de dix ans la simplification totale du Changement

LUTTES AU TRAVAIL

Après le PSE, à Saint-Denis, les salarié-es de AIDeS s'organisent

Nous sommes salarié-es de AIDeS en Seine-Saint-Denis, organisé-es au sein de la section syndicale SUD Santé Sociaux.

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une réorganisation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), annoncé en pleine rentrée sociale, et marquée par la fermeture du Lieu de Mobilisation de Bobigny et la centralisation des activités et de cette nouvelle masse salariale au Lieu de Mobilisation de Saint-Denis.

Présentée comme une rationalisation, cette décision a des effets concrets sur nos conditions de travail, en effet, Les temps de transport s'allongent pour certain-es salarié-es, dans un territoire déjà marqué par des inégalités de desserte.

Deux postes d'Accompagnateur-rices en Santé Communautaire ont été supprimés, dans un contexte de turn-over important, d'arrêts maladie fréquents et de tensions croissantes. Travailler en effectif réduit signifie aujourd'hui devoir gérer des situations d'urgence avec moins de moyens.

À Saint-Denis, nous accompagnons des personnes migrantes, des personnes vivant avec le VIH ou Séropos, des usager-ères-s de drogues, des chemsexseurs, des personnes en situation de prostitution, des travailleur-euses du sexe, souvent sans-papiers et précaires... Des personnes et des usagèr-e-s souvent sans régularité sur le territoire français, ou demandeur-euse-s d'asile, et souvent largement éloignées du système de santé publique.

Notre travail repose sur la confiance, la continuité et la présence. Chaque départ

fragilise ces équilibres et impacte directement l'accès aux soins.

Comme l'a souligné Politis, les restructurations en cours ont des effets directs sur les publics concernés. Nous en constatons les conséquences au quotidien.

Par ailleurs, la question de la reconnaissance reste entière. L'extension de la prime Ségur à l'ensemble des salarié-es, mise en œuvre sans compensation financière suffisante, s'inscrit dans un contexte de baisse des subventions publiques et d'inquiétudes sur les financements internationaux de la lutte contre le VIH.

Cette situation contribue à une pression budgétaire accrue, dont les conséquences se traduisent notamment par des réorganisations et des fermetures de Lieu de Mobilisation et d'antennes de AIDeS.

Dans ce cadre, nous dénonçons également le fait que les postes de direction ne soient pas concernés par les suppressions d'emplois, contrairement à ce que nous revendiquons dans une logique d'équité.

Nos revendications sont claires : refuser la dégradation de nos conditions de travail et défendre une approche communautaire de la santé qui ne peut exister sans moyens humains suffisants.

Défendre nos conditions de travail, c'est défendre l'accès aux soins des personnes que nous accompagnons.

(SUD Santé Sociaux de AIDeS)



États-Unis : l'offensive systématique contre les droits LGBTQIA+

Depuis le 20 janvier 2025, l'administration Trump démantèle méthodiquement les droits des personnes LGBTQIA+. La stratégie est flagrante : frapper d'abord les personnes trans et non-binaires, plus vulnérables, tout en évitant une confrontation directe avec le reste de la communauté LGBTQIA+, protégée par un arrêt de la Cour suprême (*Bostock v. Clayton County*, 2020) qu'un décret présidentiel ne peut pas effacer. Mais dans les faits personne n'est épargné !

Voici ce qui a changé dans leur vie concrètement :

Tout part du décret EO 14168 (20 janvier 2025) : le « sexe » est redéfini comme un binaire biologique immuable, déterminé « à la conception ». L'État fédéral cesse de reconnaître l'existence légale des personnes trans, non-binaires et intersexes. Les protections an-

ti-discriminatoires s'effondrent : emploi, logement, santé, éducation, espaces publics.... Concrètement : une personne trans discriminée n'a plus d'interlocuteur-ice vers qui se tourner.

L'État dit qu'elle n'existe pas !

Les passeports avec marqueur de genre « X » sont suspendus. Les ressortissant-es étranger-es trans sont définitivement interdit-es d'entrée aux États-Unis si leurs documents ne correspondent pas à leur assignation à la naissance. Les Américain-es trans voyagent désormais avec des papiers qui nient leur identité.

Les personnes trans sont bannies de l'armée. Environ 2000 militaires qualifié-es, souvent engagé-es depuis des années, sont renvoyé-es. Dans les prisons fédérales, les femmes trans sont placées de force dans des établissements pour hommes, au mépris d'une loi fédérale existante contre les violences sexuelles en détention.

En rétention immigration (ICE), des hommes trans ont été soumis à du travail forcé. Les mauvais traitements sont assumés : « Si tu veux

être un homme, je te traite comme un homme. »

Les refuges d'urgence peuvent désormais refuser les femmes trans augmentant drastiquement la précarité et les violences dont elles sont victimes.

Un décret du 28 janvier interdit aux organisations financées par l'État de fournir des soins d'affirmation de genre aux moins de 19 ans. Hormones, bloqueurs de puberté, chirurgies sont progressivement exclues des couvertures fédérales pour les adultes comme pour les mineurs.

Sur le VIH, les coupes budgétaires touchent directement les programmes fédéraux de prévention et de fait les traitements sont réduits. Les personnes LGBTQIA+ sous Medicare/Medicaid sont désormais deux fois plus susceptibles de rencontrer des obstacles d'accès aux soins.

À l'école, le décret EO 14190 conditionne les financements fédéraux à la suppression de tout contenu lié à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle. Les enseignant-es risquent des poursuites

pour avoir soutenu un·e élève trans. Et les établissements sont encouragés à révéler aux parents l'identité trans d'un·e élève sans son consentement.

Selon le Williams Institute, au moins 360 collectes de données fédérales ont été modifiées pour supprimer les questions sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle. 80 % de ces suppressions sans consultation publique. Le recensement annuel américain ne posera plus ces questions. Sans données, pas de politiques ciblées, pas de preuve de discrimination : l'effacement statistique est la condition de tous les autres effacements.

Des demandeurs d'asile LGBTQIA+ fuyant des pays où leur identité est criminalisée ont été expulsés sans procédure régulière. L'identité de genre n'est plus reconnue comme base valide d'une demande d'asile dans le système fédéral.

La stratégie est cynique : concentrer la rhétorique sur les personnes trans pour isoler le combat et décourager une réponse collective. La riposte syndicale et militante doit être l'inverse : ces droits sont liés, l'attaque contre une minorité est toujours un test pour les autres, et ce recul s'inscrit dans un démantèlement plus large des protections sociales et des libertés civiles.

Persécutions homophobes au Sénégal : entre loi coloniale, sérophobie et ingérences trumpistes

Le Sénégal vit depuis plusieurs années maintenant une surenchère médiatique et politico-religieuse homophobe qui sème la terreur dans le pays, voire contraint·es à l'exil ou à la cachette beaucoup de personnes LGBTQIA+, face aux

tentatives de chantage voire de meurtres.

Un cran dans l'ignoble et la terreur a été franchi le 16 mars dernier quand la réforme de l'article 319 contre « les actes contre-nature » et contre la « promotion et financement de l'homosexualité » a été votée à l'Assemblée nationale à Dakar. Celle-ci prévoit le doublement des peines déjà prévues pour « homosexualité » en les passant de 5 à 10 ans et prévoit de lourdes amendes à tout « plaidoyer pro-LGBTI ».

Cette réforme s'est appuyée sur une campagne de divulgations de statuts sérologiques de présumés homosexuels et de violences populaires associant les personnes LGBTQIA+ à la pédocriminalité et à la négation de l'« identité africaine ». Ce paravent rigoriste cache pourtant mal l'échec de la gestion de la crise universitaire du gouvernement d'Ousmane Sonko, parallèle aux accords financiers de l'« America First Global Health » de l'administration Trump et aux pressions du FMI.

On assiste d'ailleurs, au Sénégal comme ailleurs en Afrique comme en Ouganda, au Kenya ou au Ghana à une pression financière et idéologique des think tanks états-uniens de l'extrême-droite évangéliste, cherchant à se développer localement et/ou à promouvoir des lois criminalisant l'homosexualité et le recours à l'IVG : l'association conservatrice américaine « pro-famille » MassResistance échangeait en effet depuis 2024 avec des organisations sénégalaises pour favoriser les mobilisations et législations anti-LGBTI. Dans ce contexte par ailleurs, il y a également un risque sévère de baisse des détectations et soins liés au VIH/SIDA par crainte de la stigmatisation accrue de ces derniers mois.

Ces nouvelles législations LGBTQIAphobes et patriarcales sont pourtant loin d'accompagner une évidence historique : une grande diversité d'expression de genres subsiste à travers le continent africain malgré leur répression depuis la colonisation. Et l'article 319 origi-

nel au Sénégal n'existe que depuis 1966 et est principalement inspiré de l'ordonnance contre les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe mis en place par Pétain en 1942. Il ne s'agit pas non plus d'une dynamique inarrêtable et de nombreux·ses activistes et organisations africaines et diasporiques se mobilisent depuis longtemps pour faire émerger d'autres visions, qui pourraient reconnaître le droit au respect et à la jouissance des droits pour toute personne LGBTQIA+ et rompre avec les politiques de prédation religieuse, économique et néocoloniale d'intégristes états-uniens. Le Botswana vient par exemple de retirer du code pénal les articles criminalisant les relations entre personnes de même sexe !

Loin donc d'être un enjeu lointain pour notre union syndicale, c'est un pan de notre lutte contre l'installation rampante du fascisme à l'international, qui vise en priorité les minorités sexuelles, religieuses et ethniques. De plus, ici en France, beaucoup de migrant·es persécutés dans leur pays d'origine car LGBTQIA+I voient leur statut de réfugié·e mis en question ou rejeté à cause des politiques migratoires de plus en plus restrictives, au détriment du respect basique des droits humains et du droit d'asile.

C'est pourquoi, comme l'ARDHIS (Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et trans à l'Immigration et au Séjour) ici en France, Solidaires exprime son soutien à toutes les personnes LGBTI+ sénégalais·es ainsi que demande la mise en sécurité de toutes les demandeur·ses d'asile LGBTQIA+ et le renforcement des politiques internationales de lutte contre le VIH/SIDA.

Retour sur la formation de décembre 2025 : agir syndicalement contre les LGBTQIA+phobies

Se former, pour agir syndicalement contre les LGBTQIA+phobies

La lutte contre les LGBTQIA+phobies fait partie des valeurs de Solidaires. Mais parfois, concrètement, dans nos vies militantes, on manque un peu de ressources et d'outils concrets à mettre en œuvre.

Comment identifier les manifestations et mécanismes des LGBTQIA+phobies? Comment les

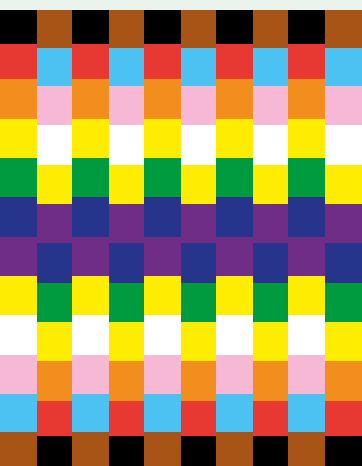
prendre en charge syndicalement? Comment agir quand on est représentant-es du personnel?

La formation qui s'est déroulée à Paris mi décembre 2025 s'est attelée à répondre à toutes ces questions. Avec la vingtaine de stagiaires présent-es, on a partagé nos connaissances et nos vécus, on a réfléchi ensemble sur les questions de sexe et de genre, sur les orientations sexuelles pour comprendre le lien entre système patriarcal,

sexisme et homophobie.

Nous avons échangé sur nos pratiques en la matière pour trouver des outils, des points d'appui, des pistes d'action pour une prise en charge syndicale et pour mettre nos pratiques en cohérence avec les valeurs et les revendications de Solidaires.

Tu as raté cette session? Une prochaine arrive à l'automne 2026 ! Garde un œil sur le calendrier de formation du CEFI.



VICTOIRES LGBTQIA+ ET LUEURS D'ESPOIR DES DERNIERS MOIS

- La Cour de justice européenne contraint la Pologne à reconnaître les unions LGBTQIA+ scellées dans d'autres pays de l'UE. La Pologne reste l'un des derniers pays de l'UE à n'avoir pas légalisé le mariage ni les unions civiles homosexuelles, avec la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie.
- Depuis le 12 mars, les États Membres de l'UE ont l'obligation de fournir des documents conformes à l'identité de genre des personnes trans. Cette décision de la cour de justice européenne garantit la libre circulation des personnes concernées malgré des législations nationales très différentes, celles de la Bulgarie, de la Hongrie et de la Slovaquie étant les plus restrictives.
- Le drapeau LGBTQIA+ retrouve sa place à Stonewall! Quelques semaines après avoir ordonné son retrait, l'administration Trump recule.

C'est grâce à la mobilisation et aux actions menées notamment par des associations qui militent en faveur des droits LGBTQIA+ le drapeau a pu retrouver sa place dans ce lieu emblématique de luttes.

- Thaïlande : Après le vote historique de 2024, les premiers mariages LGBTQIA+ ont commencé à être célébrés fin 2025/début 2026. La Thaïlande devient ainsi le premier pays d'Asie du Sud-Est à reconnaître pleinement l'égalité du mariage, une victoire culturelle immense pour toute la région.
- Interdiction des « thérapies de conversion » : De plus en plus de pays et de régions (comme certains États australiens et territoires d'Amérique Latine au premier trimestre 2026) ont adopté des lois criminalisant ces pratiques pseudoscientifiques et abusives.

Culture Livres

Les Féministes t'encouragent à quitter ton mari, tuer tes enfants, pratiquer la sorcellerie, détruire le capitalisme et devenir trans-pédé- gouine, Alex Tamécylia



Le livre *Les Féministes t'encouragent à quitter ton mari, tuer tes enfants, pratiquer la sorcellerie, détruire le capitalisme et devenir trans-pédégouine* de Alex Tamécylia, autrice, poétesse et performeuse, ne cherche pas à rassurer — et c'est précisément ce qui en fait un texte nécessaire.

Tout commence par le titre, extrait d'un discours d'un télévangéliste américain. Face à une offensive réactionnaire qui recycle en boucle les mêmes fantasmes — féministes hystériques, lesbiennes destructrices de la famille, ennemies des hommes — l'auteurice prend au pied de la lettre la déclaration et nous offre la recette ! Elle retourne l'accusation, démonte les mécanismes de ces paniques morales et expose ce qu'elles sont réellement : des outils politiques au service du maintien de l'ordre patriarcal, LGBTphobe et capitaliste.

Car derrière les caricatures, il y a une réalité matérielle que les discours antiféministes cherchent à invisibiliser : exploitation du travail des femmes, violences systémiques, précarisation accrue, assignation aux rôles reproductifs. Et aujourd'hui, ces offensives s'articulent de plus en plus avec des attaques directes contre les personnes LGBTQIA+, en particulier les personnes trans.

Là où d'autres construisent des frontières, Alex Tamécylia affirme un féminisme clairement intersectionnel, qui ne sacrifie personne au nom d'une prétendue "cause des femmes". Elle rappelle une évidence politique trop souvent attaquée : il n'y a pas d'émancipation féministe sans solidarité avec les personnes LGBTQIA+, pas plus qu'il n'y en a sans lutte contre le racisme et le capitalisme.

Dans un contexte où une partie de plus en plus grande du champ médiatique donne du crédit à des discours réactionnaires sous couvert de "débat", ce livre tranche. Il ne cherche pas le compromis avec des idées qui visent à exclure, hiérarchiser ou diviser. Il rappelle que ces discours sont des offensives politiques concrètes, avec des effets directs sur les conditions de vie et de travail.

Ce livre n'est pas un simple essai de plus, c'est un récit, un poème, un manifeste. Le plus difficile est de ne pas le lire d'une traite !

Autant de famille que d'étoiles dans le ciel, Emilie Chazerand et Clémence Sauvage, Éditions La ville brûle, 2024



Un livre pour enfants qui donne des poussières dans les yeux d'adultes. Avec cet album aux mots doux et engagés, aux couleurs franches et aux traits ronds, Emilie Chazerand et Clémence Sauvage signent un indispensable de la bibliothèque jeunesse. Car, se laisser conter — dès la petite enfance — que chaque modèle familial peut exister, c'est avoir l'opportunité de comprendre qu'en famille, il n'est pas question de norme mais d'amour. Une petite pépite à offrir, parcourir et contempler une fois, deux fois, trois fois et autant de fois qu'il y a d'étoiles dans le ciel !

Films et séries

Le Dressing de Cendrillon (Cinderella Closet) (2025)



Thèmes : J-Drama / Crossdressing / Identité / Estime de soi / Romance
Cinderella Closet est un coup de cœur de l'été dernier. Un coup de cœur qui m'a tenu en haleine car un épisode de 20 minutes tous les vendredis ! aaaahhhh !

C'est un drama japonais tiré du Shojo Cinderella Closet. Il raconte l'histoire romantique d'une fille de campagne ordinaire qui a le béguin pour son beau collègue... et sa transformation par une « fée marraine » non conventionnelle et élégante.

Haruka est une fille ordinaire qui a quitté la campagne pour commencer ses études à Tokyo. Elle est secrètement amoureuse de Kurotaki, un collègue à temps partiel, mais elle manque d'assurance pour lui avouer ses sentiments. Jusqu'au jour où elle rencontre Hikaru, une fille à la pointe de la mode qui est prête à tout pour l'aider. Mais Hikaru cache un secret... c'est un homme cis.

La série se distingue par l'exploration de thèmes qui touchent à l'identité et à la tolérance à travers le crossdressing (travestissement) qui questionne sur que sont la masculinité et la féminité et remet en question les normes de genre.

Bref, j'ai craqué et lu les scans du Shojo en anglais où l'arc des personnages secondaires est mieux développé que dans l'adaptation en J-drama. Mais ça reste une de mes série coup de cœur de l'été.

Féminisme 40% - LGBTQIA+ 70% - Romance 90% - Paternalisme 30% - Kimchi 0% (c'est une série japonaise)

Carte/liste des prides

31 janvier : Molines-en-Queyras

28 mars : Bourg-en-Bresse

9 mai : Agen, Libourne

16 mai : Besançon, Blois, La Roche-sur-Yon, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Paul-les-Dax, Valence, Vannes

23 mai : Bourgoin-Jallieu, Reims, Poitiers

30 mai : Alençon, Angers, Avignon, Belfort, Bordeaux, L'Arbresle, Laval, Lille, Narbonne, Niort, Orléans, Rodez, Saint-Nazaire, Tarbes, Vernon

6 juin : Angoulême, Arles, Aix-en-Provence, Béziers, Bourges, Calais, Chartres, Douai, Douarnenez, Fougères, La Ciotat, La Rochelle, Mulhouse, Nancy, Roubaix, Saint-Gaudens, Saint-Quentin (02), Thionville, Toulouse, Tours, Troyes – Pride des banlieues, ville à préciser

13 juin : Alès, Arras, Auxerre, Biarritz, Caen, Compiègne, Dijon, Montauban, Nantes, Nevers, Périgueux, Perpignan, Saint-Brieuc, Saintes, Toulon, Villefranche/Saône

20 juin : Brest, Grenoble, Guéret, Montpellier, Rennes, Rouen, Saint-Martin-en-Haut, Strasbourg, Vesoul

27 juin : Amiens, Carcassonne, Lisieux, Lorient, Lyon, Nîmes, Paris, Tourcoing

4 juillet : Cluny, Le Mans, Marseille, Quimper, Roanne

11 juillet : Lyon

18 juillet : Annecy

25 juillet : Chenevelles

26 juillet : Pontrieux

12 septembre : Clisson

10 octobre : Chambéry

Initialement prévue le 30 mai, la Marche des Fiertés de Tinquieux est annulée en raison de la dissolution de l'association Couleur Champenoise, qui portait l'organisation et la coordination de cet événement sur le territoire Marnais.

A Lyon, une deuxième marche est organisée au mois de juillet par de nombreuses associations membres du Centre LGBTI+ Lyon en raison d'importantes divergences avec

le Collectif Fierté Lyon qui organise depuis plusieurs années la manifestation. Constituées en interorganisation, ces associations veulent « repenser le fonctionnement démocratique, renforcer les décisions collectives et répondre à des attentes complémentaires ». Leur objectif est de construire une mobilisation qui rassemble associations et collectifs, commerçant-es et artisan-es, acteurs du monde de la nuit, syndicats et partis souhaitant soutenir la marche, pour « renforcer ensemble la visibilité, le soutien et la défense des droits LGBTI+ ». Cette année, Villefranche/Saône organise sa première pride caladoise, portée par Arc-en-Calade, collectif queer féministe, anticapitaliste et décolonial du beaujolais avec le soutien de l'UL Solidaires Villefranche Beaujolais. Le mot d'ordre : faire exister et rendre visible la résistance queer par un espace de fête, de création, de mémoire et de lutte.



LESBIENNES !

26 avril : journée internationale de visibilité lesbienne

Le 26 avril c'était la journée internationale de la visibilité lesbienne. Méconnue ou oubliée, cette journée internationale est pourtant essentielle pour mettre en exergue les différents enjeux des lesbiennes et bisexuelles, souvent invisibilisées au sein de sociétés patriarcales.



Pourquoi le « L » est-il en premier dans le sigle LGBT ?

L'ordre des lettres dans le sigle LGBT n'est pas le fruit du hasard, mais un hommage politique.

Jusque dans les années 80, on parlait plus volontiers de « communauté gaie » ou « homosexuelle ». Le changement s'opère durant l'épidémie

du SIDA. En reconnaissance de l'engagement massif et du sacrifice des lesbiennes pour soigner les hommes gais mourants (alors que la société et les familles les rejetaient), la décision a été prise, d'abord aux États-Unis, puis mondialement, de

placer le L de Lesbiennes en tête du sigle.

C'était une manière de sortir les lesbiennes de l'invisibilité et de graver dans l'acronyme la solidarité dont elles avaient fait preuve.

Les lesbiennes : les « Blood Sisters » de l'épidémie du SIDA

On les a souvent appelées les « Blood Sisters » (Sœurs de sang). Alors que l'épidémie de VIH/SIDA ravageait la communauté gaie dans les années 80 et 90, les lesbiennes ont joué un rôle crucial pour plusieurs raisons :

▪ L'accès aux soins

À l'époque, de nombreux soignant·es refusaient de toucher les malades du SIDA par peur ou par haine. Beaucoup de lesbiennes, souvent infirmières ou aides-soignantes, ont pris le relais pour prodiguer des soins, accompagner les mourants et offrir une présence humaine là où les familles biologiques faisaient défection.

▪ Le don de sang

Puisque les hommes ayant des rapports avec des hommes étaient (et sont restés longtemps) exclus du don de sang, les lesbiennes ont organisé des collectes massives de sang pour leurs « frères » gais, d'où le nom de Blood Sisters.

▪ Le militantisme politique

Elles ont apporté leur expérience des luttes féministes pour structurer des associations comme ACT UP. Elles ont lutté pour que la recherche avance, tout en rappelant que les femmes aussi pouvaient être touchées par le virus, une réalité alors ignorée par les autorités de santé.

▪ La gestion du deuil

Elles ont souvent été les exécutrices testamentaires et les piliers émotionnels d'une génération d'hommes décimée, s'occupant des obsèques et de la mémoire des disparus.

Pour mieux comprendre cet héritage de solidarité, plusieurs œuvres contemporaines mettent en lumière le rôle souvent oublié des lesbiennes.

▪ Pose, série de Ryan Murphy, Steven Canals et Janet Mock

Dans les saisons 2 et 3, la série ex-

plore la dévotion de la communauté face à l'hécatombe des années 80 et 90. À travers le personnage de Judy Kubrak, la série rend hommage à toutes ces lesbiennes qui travaillaient dans les services de soins palliatifs (souvent appelés « Wards »). Elle montre comment, alors que le personnel hospitalier refusait parfois de toucher les malades par peur de la contagion ou par discrimination, les lesbiennes ont assuré les soins, la toilette et l'accompagnement psychologique des hommes gais et des personnes trans.

▪ Le livre *Les guérillères* de Rebecca Makkai

Ce roman (titre original : *The Great Believers*) est une fresque bouleversante qui traverse les décennies. On y suit Fiona, une jeune femme qui voit ses amis mourir un à un à Chicago. Trente ans plus tard, elle cherche toujours à retrouver la trace de sa fille, tout en portant les cicatrices émotionnelles de ces années de lutte.

« Bravo les lesbiennes » !

Désormais scandé en manif ou hélé en concert, le slogan « Bravo les lesbiennes » est devenu un cri de ralliement politique et pop. Son origine ? Un trottoir du 11^e arrondissement de Paris, le 7 août 2020, à la sortie d'une soirée organisée par Salomé Sourati. D'abord confidentielle, l'expression explose lors du ZEvent 2021, où des milliers d'in-

ternantes forcent les streamers à prononcer ces mots en direct.

En 2026, le slogan franchit une nouvelle étape : la chanteuse Santa l'officialise en plein concert pour célébrer une demande en mariage entre deux fans. Comme le souligne le linguiste Léo Guerrier, la force du slogan réside dans son pluriel : il affirme un collectif d'actrices de

l'histoire.

S'approprier ce mantra, c'est suivre l'exigence d'Alice Coffin : nommer pour ne plus être invisible. Que ce soit sur les réseaux ou sous les projecteurs, dire « Bravo les lesbiennes », c'est transformer une félicitation en un acte de résistance face à la haine et au mépris. Bravo les lesbiennes !



TU ES VICTIME DE DISCRIMINATIONS LGBTQI+ AU TRAVAIL ?

Être LGBTQI+, et parfois plusieurs de ces identités/vécus en France à l'heure actuelle, c'est encore affronter des vexations et des discriminations systémiques.

Sur le lieu de travail, les employeurs ont « l'obligation d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale des travailleurs et travailleuses et de prohiber les actes discriminatoires. ». La discrimination LGBTQI+ peut prendre des formes diverses : être écarté d'un recrutement, d'un stage ou d'une formation, être sanctionné ou licencié. Elle peut aussi être constituée de mesures, ou d'un ensemble de mesures, visant à empêcher l'accès à l'embauche, la formation, à faire obstacle ou, au contraire, provoquer une mutation, à ralentir l'évolution salariale, à bloquer l'accès à une qualification, une classification ou une promotion professionnelle.

L'article L1132-3-2 du Code du travail précise qu'aucune sanction, mesure de licenciement ou mesure discriminatoire ne peut être prise à l'encontre d'un-e salarié-e qui refuse « en raison de son orientation sexuelle une mutation géographique dans un État incriminant l'homosexualité ».

La violence ne s'arrête jamais à la porte du travail, c'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires, syndicat de lutte et de transformation sociale, lutte pour les droits des personnes LGBTQI+ au travail mais aussi dans l'ensemble de la société.

Qui contacter ?

Les représentant-es du personnel : iels peuvent vous accompagner dans vos démarches auprès des directions, des prud'hommes, ou vous donner toutes les informations nécessaires pour contacter les associations.

La section syndicale : accompagnement, soutien, les équipes syndicales locales peuvent intervenir directement auprès des directions, faire valoir les accords d'entreprise (ou simplement les rappeler !) lorsqu'ils existent, et te permettre de ne pas effectuer seul-e tes démarches. Le syndicat peut se porter partie civile aux côtés de la victime dans la procédure pénale, ou bien être intervenant volontaire dans la procédure prud'homale.

L'Union syndicale Solidaires : 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris – solidaires.org – contact@solidaires.org pourra répondre à tes questions et t'orienter vers les des personnes référentes sur l'ensemble du territoire.

Le défenseur des droits : c'est une autorité indépendante (et non un juge) qui peut être saisie par un courrier motivé directement par la victime. S'il choisit de donner suite à la saisine, il dispose de pouvoirs d'enquête et d'audition, de vérification dans les locaux.

Les associations : outre SOS homophobie qui agit au niveau national, Justice LGBT justice-lgbt.com ; Le RAVAD (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggression et de Discrimination) : ravad.org ; il existe des associations LGBT (Lesbiennes-Gays-Bi-Trans) dans certains secteurs professionnels.

Tu veux témoigner d'une discrimination ?

Les témoins de ces agissements discriminatoires sont protégé-es contre toute sanction, licenciement ou toute mesure discriminatoire, s'iels les attestent dans une procédure ou s'iels les relatent. Pour connaître nos revendications : <https://solidaires.org/se-syndiquer/nos-positions/#agir-contre-les-lgbtphobies>

